

Inégalités salariales entre femmes et hommes, de quoi parle-t-on ?

Écart de revenu salarial moyen

entre les femmes et les hommes
en 2022 :

-25,5%

au détriment des femmes

Ce chiffre peut être plus élevé :

-27% pour les 55 ans et plus ;

-31% pour les bac+3 et plus,
dont 21% chez les cadres ;

-26% dans le secteur privé
contre 16% dans le secteur public.

L'écart salarial moyen à
temps de travail égal est de

16%

Plus de 50 ans

après l'inscription dans la loi du principe « **à travail de valeur égale, salaire égal** »,
les salaires des femmes **restent inférieurs de 5 à 10%** à ceux des hommes pour
le même travail.

Source : Insee, Femmes et hommes, l'égalité en question, édition 2022

80%

des temps
partiels sont
effectués par
les femmes.

(Celles-ci ont moins accès aux
heures supplémentaires...)

Les sources d'inégalités
salariales :

- Les temps partiels ;
- Les interruptions de carrière ;
- La dévalorisation des métiers féminisés ;
- Un moindre accès aux promotions, formations, augmentations, primes ;
- Un non-respect du principe "à travail de valeur égale, salaire égal".

MARS

www.syndex.fr
01 44 79 13 00

 **syndex**
L'EXPERTISE ENGAGÉE

